



## Déclaration liminaire CHSCTA du 2 mars 2020

Ce CHSCTA s'ouvre alors que le gouvernement a fait le choix d'imposer la fin du débat parlementaire et d'utiliser l'article 49-3 de la constitution. Le projet de réforme de retraites par point est rejeté par une majorité de la population, pourtant le gouvernement s'obstine à vouloir l'imposer sans aucune inflexion. Est-il possible aujourd'hui de travailler devant les élèves jusqu'à 67 ans ?

Nous sommes aujourd'hui dans une société binaire, soit on est pour soit on est un.e opposant.e, l'obstination passe avant la réflexion pour réellement améliorer les choses. Le projet de la CGT concernant une réforme réellement progressiste des retraites n'est jamais écouté. Nous espérons que cette façon de procéder ne va pas impacter notre instance et que l'intérêt du service, l'amélioration des conditions de travail va primer dans nos discussions.

Pas une semaine sans que la CGT éduc'action ne soit alertée sur une situation de souffrance au travail dans un de nos établissements, services ou écoles : collègues harcelé.es et méprisé.es, avec l'exemple du lycée Jean Macé à notre ordre du jour, collègues débordé.es en vrai burn out, syndrome déjà bien connu ou au brown out, syndrome moins connu où la souffrance est générée par une perte de sens du métier, ce mal être au travail d'un type nouveau, nous l'entendons e plus dans les discussions entre collègues... Il y a une vraie perte de sens du métier doublée d'une perte de confiance en l'institution. Nous ne pouvons que constater chez les enseignant.es d'aujourd'hui un empilement de tâches situées dans plusieurs registres (pédagogique, administratif, juridique, vie scolaire) qui accaparent les personnels et qui ne relèvent plus directement de l'enseignement : réunions diverses et souvent stériles, tâches administratives diverses, projets innombrables et chronophages, rapports et documents exigés par la hiérarchie, etc.

En plus de toutes ces tâches, le nouveau management exhorte chaque enseignant.e à s'adapter. Il faudrait ainsi savoir en permanence innover, évoluer, relever des défis, s'acquitter de missions, atteindre des objectifs, monter des projets, personnaliser sa pédagogie (même avec des classes dépassant les 30 élèves), devenir un expert des TICE sans matériel, se former tout au long de la vie, etc.

Tout cela conduit aujourd'hui à une inflation des conflits avec la hiérarchie, chargée de mener des contre-réformes dans la précipitation. Nous ne pouvons que le constater lors de la mise en place des E3C. Il n'est pas acceptable que nos élèves, qui défendent leur avenir, soient contraint.es de passer leurs examens sous la menace. Aujourd'hui, la souffrance s'exprime de part et d'autre.

***La CGT revendique pour l'ensemble des personnels une augmentation immédiate des grilles indiciaires, une réduction du temps de travail, des moyens humains supplémentaires et l'abrogation des contre-réformes Blanquer et de la contre-réforme des retraites.***

Nous tenons à rappeler que, pour la CGT éduc'action, agir pour la santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels est la garantie d'un service public d'éducation de grande qualité. Cette amélioration passe par cette instance que nous représentons : le CHSCT. La disparition des CHSCT représente une réelle menace pour répondre aux besoins des personnels et des usagers. ***C'est pourquoi la CGT éduc'action affirme son attachement à cette instance incontournable pour atteindre cet objectif commun d'amélioration des conditions de travail des personnels.***

Aujourd'hui, la question du « *Coronavirus* » suscite beaucoup d'émotions et d'inquiétudes suite au décès de l'enseignant vivant dans l'Oise. Les personnels attendent des réponses sur les démarches à suivre. Depuis ce week-end le ministère de la Santé a annoncé le passage au stade 2 du dispositif mis en place. Depuis notre CTA, les informations ont du évoluer, pouvons-nous avoir des précisions ?

Dans la perspective du 8 mars, la journée de lutte pour les droits des femmes, qui seront bel et bien les grandes perdantes de la réforme des retraites, nous réitérons notre demande concernant la formation des membres du CHSCT à être formée et à travailler sur les questions relatives à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la Fonction publique. Le DASEN de Saint-Denis a mis en place une demi-journée de sensibilisation faite par l'AVFT ouverte aux membres du CHSCTD et aux personnels de direction du département (principaux, proviseurs, IEN) sur inscription. Pourquoi ne pas l'étendre aujourd'hui aux 2 autres départements ? Nous accueillons favorablement le rajout de ce thème dans le plan de formation des membres des CHSCT, néanmoins nous pensons préférable de faire appel à l'AVFT, association reconnue et agréée pour traiter d'un sujet aussi complexe que délicat.

Mme La SG a annoncé au dernier CTA qu'elle proposerait au CHSCTA de mettre en place un groupe de travail sur l'égalité femmes-hommes. Nous y sommes bien évidemment très favorables. La question des VSS y a logiquement toute sa place.